D&CONSULTANTS
l'innovation d'avance

GUIDE DES FINANCEMENTS

Aéronautique & spatial

Octobre 2023

EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national et européen pour de nombreux secteurs, parmi lesquels ceux de l'aéronautique et du spatial.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce guide est dédié au secteur de l'aéronautique et spatial, pour lequel les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

D&CONSULTANTS
l'innovation d'avance

Sommaire

POLITIQUE AÉRONAUTIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE 4
POLITIQUE SPATIALE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE 5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX 6
DÉVELOPPEMENT DE MINI ET MICRO-LANCEURS 7
I-DÉMO 8
I-NOV 9
DEEPTECH 10
PREMIÈRE USINE 11
AIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION 12
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS 13
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 NUMERIQUE, INDUSTRIE, ESPACE 14
HORIZON EUROPE - CLUSTER 5 CLIMAT, ENERGIE ET MOBILITE 15
CLEAN AVIATION 16
SINGLE EUROPEAN SKY AIR TRAFFIC MANAGEMENT RESEARCH (SESAR 3 JU) ... 17
EIC ACCELERATOR 18
EIC PATHFINDER 19
RECOMMANDATIONS D&C 20
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS ! 21
NOS BELLES HISTOIRES 23
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC 24

POLITIQUE AÉRONAUTIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE

L'UE s'est engagée à atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. À cette fin, le secteur des transports doit opérer une transformation qui supposera de réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre, tout en garantissant des solutions abordables pour les citoyens.

Le **paquet "Ajustement à l'objectif 55" (ou « Fit 55 »)** doit permettre à l'UE d'atteindre les objectifs climatiques du Pacte vert pour l'Europe. Il comprend une série de propositions visant à réviser la législation de l'UE, notamment dans le transport aérien, et parmi lesquelles se trouve une proposition pour développer les carburants aéronautiques durables. Ceux-ci offrent la possibilité de réduire considérablement les émissions des aéronefs, avec un potentiel aujourd'hui inexploité. La Commission Européenne a ainsi présenté la proposition « *ReFuelEU Aviation* » pour soutenir les capacités de production et distribution des carburants aéronautiques durables tout en adaptant le niveau réglementaire pour contribuer à leur intégration dans les usages actuels

De plus, la Commission Européenne a créé fin juin 2021 une alliance européenne pour l'aviation zéro émission (cf. *Clean Aviation Joint Undertaking* dans ce guide), qui rassemble les acteurs du futur écosystème de « l'avion propre » autour d'un Partenariat Public-Privé pour identifier les barrières à son développement, émettre des recommandations pour les lever et promouvoir les investissements nécessaires. Les innovations proposées seront ainsi soutenues dans le cadre du programme Horizon Europe.

Au niveau français, la politique proposée par le gouvernement dans le cadre du plan France 2030 porte la même ambition, en apportant 1,2 Md€ pour les acteurs nationaux afin de développer en France un avion bas carbone à l'horizon 2030 (objectif 5 du plan France 2030). Sur cette enveloppe, 800M€ alimenteront la feuille de route technologique du Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC), partagée entre l'Etat et les industriels. L'Etat soutient également le développement d'une filière française des carburants aéronautiques durables au travers de la stratégie d'accélération « Produits biosourcés & Carburants durables », dotée de 420 M€, dont 300M€ dédié à ce sujet.

Ainsi, 700 M€ seront dédiés aux acteurs émergents de l'industrie aéronautique, avec le lancement de deux dispositifs pour développer les innovations de l'avion décarbonée (avions légers électriques ou hybrides) et soutenir le déploiement rapide des carburants d'aviation durables (cf. présentations détaillées de ces deux dispositifs dans ce guide).

POLITIQUE SPATIALE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA FRANCE

En avril 2021, le Conseil et le Parlement européen ont adopté un règlement établissant le nouveau programme spatial de l'UE pour la période 2021-2027. Il a pour objectif de renforcer la présence et la souveraineté de l'UE dans les domaines de l'observation de la Terre, de la navigation par satellite, de la connectivité, de la recherche et de l'innovation spatiales, en soutenant les investissements dans les infrastructures critiques et les technologies perturbatrices. Il soutient l'industrie spatiale européenne actuelle et favorise l'émergence d'un écosystème européen du « *New Space* » qui encourage l'esprit d'entreprise, l'innovation et les nouvelles possibilités de financement.

Les composantes phares de cette politique fournissent quotidiennement des services spatiaux au pays membre de l'UE :

- COPERNICUS est le système européen d'observation de la Terre et premier fournisseur mondial de "grandes" données spatiales.
- GALILEO est un système mondial de navigation et de positionnement par satellite (GNSS) dont dépendent de nombreux secteurs économiques de l'UE, des transports à l'agriculture en passant par la gestion des frontières et la recherche et le sauvetage.
- EGNOS est le système européen de navigation par recouvrement géostationnaire, améliorant les services de navigation pour les utilisateurs aériens, maritimes et terrestres dans plus de 30 pays.
- En février 2022, la Commission européenne a proposé deux nouvelles initiatives phares pour stimuler la connectivité sécurisée par satellite et la gestion du trafic spatial :
  - Le système de connectivité sécurisée par satellite de l'UE garantira un accès mondial à des services de communication par satellite sécurisés et rentables, pour les communications gouvernementales et les usages commerciaux.
  - Gestion du trafic spatial (GTS) : cette approche souhaite renforcer les capacités de surveillance et de suivi de l'espace de l'Union et établirait des normes et une réglementation claire pour une utilisation sûre, durable et sécurisée de l'espace.

Au niveau français, le gouvernement a intégré ces axes d'innovation dans le plan France 2030. Le 9ème objectif de ce plan est intitulé **« Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites ».** Doté de **1,5 Md €,** il s'organise autour de plusieurs dispositifs (présentés dans ce guide) avec l'objectif de financer les projets de développement de micro et mini-lanceurs, les constellations pour l'internet large bande ainsi que les nouveaux usages du spatial (surveillance de l'espace, services en orbite, valorisation des données spatiales).

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX

APPEL À PROJETS « DÉVELOPPEMENT DE MINI ET MICRO-LANCEURS »

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le développement d'une offre souveraine d'accès à l'espace de type mini et micro-lancement, ainsi que leurs principaux composants (moteur, réservoirs, actionneurs, avionique et logiciel embarqué, matériaux, techniques de fabrication, moyens de lancement).

Portage de projet

Portage monopartenaire par une PME (au moins 10 k€ de capital social)

Portage collaboratif avec 5 partenaires max. (entreprises et/ou académiques), dont une PME

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 23/01/2024**

Type d'aide

Subventions et avances récupérables sur les dépenses de développement et les investissements industriels

Les projets attendus

Les projets attendus visent la réalisation d'activités démonstratives, permettant la montée en maturité du système de lancement ou de ses composants, et d'éprouver les modèles économiques et les conditions d'industrialisation et solutions de mise en orbite :

- Contribuer de manière compétitive au développement de services de mini et micro-lancement orbital intégré, avec une capacité de charge utile jusqu'à 300kg et plus, en orbite basse, viables en exploitation et pouvant être mis en service dès 2025
- Accélérer l'innovation sur les fonctions et technologies influençant directement les performances du nouveau service de lancement, avec un haut niveau de digitalisation des méthodes de conception et procédés de fabrication

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** des dépenses

APPEL À PROJETS « I-DÉMO »

Cet appel à projet a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité, contribuant aux transitions énergétiques, écologique et numérique. Ce dispositif soutient le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé.

Bénéficiaires

PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche
Porteur : Entreprise privée

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 16/07/2024**
Relèves intermédiaires :
20/09/2023, 28/10/2023, 30/01/2024, 26/03/2024, 28/05/2024

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus

Les projets peuvent se présenter sous les formes suivantes pour toute thématique :

- Développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée
- Démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé (prototype en environnement représentatif, lignes pilotes)

Taux d'aide allant
jusqu'à **80%** des dépenses

APPEL À PROJETS « I-NOV »

Ce dispositif a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions sociétales, énergétiques, écologique et numérique.

Les projets attendus

Ce concours est dédié aux projets de recherche, développement et innovation contribuant à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes.

Les projets de la vague 12 en cours doivent s'inscrire dans l'une des 4 thématiques :

- Santé
- **Numérique**
- Transports, mobilités, villes et bâtiments durables
- Energies, ressources et milieux naturels

Bénéficiaires

PME

Date de dépôt

Vague 13 attendue au cours du **S1 2024**

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses

APPEL À PROJETS « DEEPTECH »

Cet appel à projet permet le financement des phases de recherche et développement d'une innovation de rupture pour les projet qualifiés DeepTech, avant un lancement industriel et commercial.

Bénéficiaires

Monopartenaire
Entreprises de moins de 2 000 employés uniquement

Date de dépôt

AAP ouvert au fil de l'eau

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus

L'aide est destinée aux sociétés jeunes mais ayant déjà levé des fonds, et avec des liens forts avec le monde scientifique académique. Le projet, de 12 à 36 mois, doit encore être en stade assez amont de développement, et comporter dès lors un programme de R&D à TRL.

Une technologie est qualifiée de « DeepTech » lorsqu'elle répond aux quatre critères ci-dessous :

- Présence de fortes barrières à l'entrée et de verrous technologiques difficiles à lever
- Technologies issues d'un laboratoire de recherche public ou privé
- Des phases de développement d'industrialisation et une commercialisation longue et coûteuse
- Forte différentiation par rapport à la concurrence

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses

APPEL À PROJETS « PREMIÈRE USINE »

Cet appel à projets vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles ou PME /ETI innovantes. Il s'inscrit dans une logique incitative, destinée à aider au financement de projets d'implantation, sur le territoire, de première usine ou d'unités de production mutualisées.

Les projets attendus

Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups.

Bénéficiaires

Start-ups, PME, ETI innovantes en hypercroissance (par exception)

Date de relèves

12/12/2023,
Pour les années 2024, 2025 et 2026, les dates de relèves seront fixées ultérieurement

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Taux d'aide allant
jusqu'à **30%** des dépenses

APPEL À PROJETS « AIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION »

bpifrance

L'ADI permet le financement de projets présentant des perspectives concrètes de commercialisation tous secteurs et toutes thématiques.

Les projets attendus

Tout projet de recherche, développement et innovation (RDI), collaboratif ou non, visant le développement de produits, procédés ou services innovants et présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

Bénéficiaires

Monopartenaire ou collaboratif (Chef de file : PME ou entreprise de moins de 2000 salariés)

Date de dépôt

AAP ouvert au fil de l'eau

Type d'aide

Avances récupérables

Maximum 3M€ d'aide

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS

APPEL À PROJETS
« HORIZON EUROPE » CLUSTER 4
Numérique, Industrie, Espace

Ce cluster vise à favoriser la compétitivité industrielle en renforçant la souveraineté technologique et industrielle européenne, le développement et l'utilisation de technologies numériques dans des domaines prioritaires, notamment dans le secteur spatial. 29 appels à projets ont été publiés pour 2023 et 16 appels pour 2024.

Les projets attendus

La destination 5 de ce cluster « **Une autonomie ouverte dans le développement, le déploiement et l'utilisation des infrastructures, services, applications et données mondiales de l'Espace** » propose les différents axes de développement suivants :

- Prochaine génération des composantes du programme spatial européen (Galileo/EGNOS/ Copernicus) : infrastructures, services et applications
- Surveillance de l'état de l'environnement spatial et autonomie de l'UE dans les communications sécurisées par satellite (Govsatcom, 5G, IoT, NGI ; communication quantique)
- Technologies spatiales critiques et soutenabilité de la chaîne d'approvisionnement
- Services de validation et de démonstration en orbite : technologies et solutions de rupture
- Accès à l'espace autonome : efficacité économique des systèmes de lancement spatiaux européens
- Exploitation des données de missions scientifiques et d'exploration et instruments scientifiques innovants

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Dates de dépôt

Selon les appels : 21/11/2023, 20/02/2024

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses

« HORIZON EUROPE » CLUSTER 5
Climat, Energie et Mobilité

Ce cluster vise à favoriser l'action en faveur du climat, d'améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports ainsi que la qualité des services que ces secteurs apportent à la société.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Dates de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 18/04/2024**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus

La destination 5 **« Solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport »** de ce cluster propose les axes de développement suivants :

- Technologies transformatrices à faible niveau de maturité (TRL 1-4)
- Le partenariat européen pour l'aviation propre « *clean aviation* » (EPCA) qui vise à accélérer le développement, l'intégration et la validation de technologies aéronautiques neutres pour le climat (TRL 4-6)
- Le partenariat européen pour la gestion intégrée du trafic aérien « *Integrated Air Traffic Management* » (IATM) qui se concentre sur la numérisation, l'automatisation et l'intelligence artificielle

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses

CLEAN AVIATION

Clean Aviation est un partenariat public-privé institutionalisé entre l'Union européenne (représentée par la Commission Européenne) et le secteur européen de l'aviation (représenté par les membres fondateurs et les membres associés). Il vise, à travers des appels à projets, à contribuer à la réduction de l'empreinte écologique de l'aviation en accélérant la mise au point de technologies aéronautiques neutres sur le plan climatique en vue d'un déploiement le plus rapide possible.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Date de dépôt

À venir pour 2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus

Ce programme s'articule autour de 3 axes principaux, chacun comportant des efforts ciblés de R&I et de démonstration visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions des futurs avions :

- Avions régionaux hybrides électriques
- Avions ultra-efficaces à courte et moyenne portée
- Des technologies de rupture pour permettre aux avions de fonctionner à l'hydrogène

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses

SINGLE EUROPEAN SKY AIR TRAFFIC MANAGEMENT RESEARCH (SESAR 3 JU)

SESAR 3 JU est un partenariat public-privé européen institutionnalisé entre des partenaires des secteurs privé et public, créé pour accélérer, par la recherche et l'innovation, la réalisation du ciel numérique européen. Pour ce faire, il exploite, développe et accélère l'adoption des solutions technologiques les plus avancées pour gérer les avions conventionnels, les drones, les taxis aériens et les véhicules volant à des altitudes plus élevées.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 15/11/2023**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus

SESAR 3 est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe et par l'industrie. L'appel 2023 est doté de 25M€ pour soutenir des projets dans les thématiques suivantes :

- ATM (Air Traffic Management) connecté et automatisé
- Intégration et autonomie de l'interface Air-Sol
- Espace aérien dynamique et capacité à la demande
- Le « U-space » et mobilité aérienne urbaine
- Partage de données virtuelle et cyber-sécurisé
- Multimodalité et expérience passager
- « Green deal » aérien
- Intelligence artificielle pour l'aviation
- Coordination et interopérabilité

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses

APPEL À PROJETS « EIC ACCELERATOR »

European Commission

L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.

Bénéficiaires

Start-up, PME européenne*
Monopartenaire

Dates de dépôt

A venir pour 2024

Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou jusqu'à 15 M€ en equity

Les projets attendus

L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.
Les projets attendus durent de 12 à 24 mois et vous devez avoir atteint au moins le TRL 5 ou plus, et entreprendre des activités pertinentes pour atteindre les TRL6 à TRL9.
L'EIC Accelerator se décline en deux programmes : Open et Challenge. L'appel Open est ouvert à toute thématique. L'appel challenge est ouvert pour les projets répondant à l'un des challenges définis. Les thématiques 2024 seront connues d'ici la fin d'année.

Taux d'aide allant

jusqu'à **70%** des dépenses

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS « EIC PATHFINDER »

L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.

Les projets attendus

L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / haut potentiel.

L'EIC Pathfinder se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique. L'Appel challenge est ouvert pour les projets répondant à l'un des challenges définis. Pour 2023, l'un est dédié au spatial : « *in-orbit solar energy harvesting* »

Bénéficiaires

Consortium
≥ 3 entités de 3 pays européens différents

Dates de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 18/10/2023**

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** du budget total

RECOMMANDATIONS D&C

EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !

Concernant votre entreprise

- **Quel est mon niveau de fonds propres ?**

  Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (règle « 1€ d'aide pour 1€ de fonds propres »)

- **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

  Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.
  A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

- **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

  Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PMEs, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?
  Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.

Concernant votre projet

- **Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?**
- **Quel est le niveau de maturité de mon projet ?**
- **Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?**
- **Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?**

Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !

NOS BELLES HISTOIRES

Le client

Le CNES (Centre National des Etudes Spatiales) est l'organisme chargé de proposer au gouvernement la politique spatiale de la France au sein de l'Europe et de la mettre en œuvre, en participant notamment à l'émergence de nouvelles technologies dans ce secteur.

La mission

Notre équipe a accompagné le CNES **dans l'étude sur les supports publics aux R&T/D en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne sur la période 2014-2020**. Elle avait pour objectif de connaître la nature et la répartition des investissements de R&T/D pour les systèmes orbitaux venant de budgets publics, directs ou indirects, nationaux ou européens.

Les impacts de la mission

Selon la Banque Européenne d'Investissement, l'activité mondiale du secteur spatial s'élevait à 309 milliards de dollars en 2017, et le secteur a fait l'objet d'une forte croissance au cours des 2 dernières décennies (+ 6,7 % par an en moyenne entre 2005 et 2017). Il est notamment poussé par la dynamique du « New Space », désignant l'ouverture à l'espace à des nouveaux acteurs industriels et une extension du champ d'application des technologies spatiales. Pour soutenir le développement des activités spatiales en Europe, il existe plusieurs dispositifs de soutien public, dont les financements publics accordés à l'échelle nationale par chaque pays mais aussi à l'échelle européenne. L'étude que nous avons réalisée pour le CNES consistait à **comparer les politiques et les organisations pour le soutien public à la R&T/D spatiale dans plusieurs pays européens afin de positionner la France dans son environnement concurrentiel et poser les bases des futures politiques de soutien à mener dans ce domaine**. Grâce au soutien public, il s'agit d'obtenir des retombées importantes au niveau industriel et commercial et ainsi affirmer la souveraineté française et européenne dans ce secteur.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de 1 800 structures bénéficiaires de financement public grâce à un accompagnement par D&Consultants

1,4 Mds €

d'aides levées

+ de 600

projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée

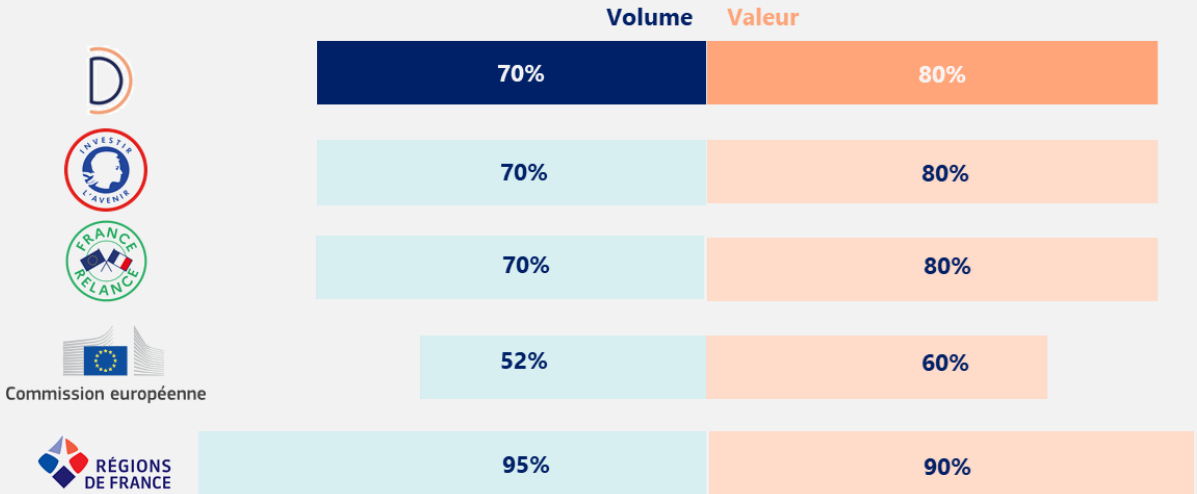

**Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)*
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER…

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

- 30 ANS de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

- Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés

5 M€	45	19%	2200
CA	COLLABORATEURS	CROISSANCE ANNUELLE	MISSIONS

22 CLIENTS CAC 40	DES CLIENTS FIDÈLES DEPUIS PLUS DE 30 ANS	LABEL BPIFRANCE EXCELLENCE	PRÉSIDENCE DE L'ASSOCIATION DES CONSEILS EN INNOVATION

NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com

D&Consultants

Heron Building (18ème étage)
66 Avenue du Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com